



Institut Technique de la **Betterave**

Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.metais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Analyse de risque :

A retenir

Maladies du feuillage : Dans les parcelles du réseau, les maladies du feuillage progressent davantage en Seine-Maritime que dans l'Eure. Le retour de la pluie est favorable à leur développement. 82 % des sites ont atteint le seuil de risque T2 en Normandie, principalement pour la rouille. Il est nécessaire de renforcer la surveillance pour les parcelles dont la première protection remonte à plus de 21 jours.

Ravageurs : Rien à signaler.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 6 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Eure (3 parcelles observées)

- 3 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 4 à 12%)
- 3 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 11 à 26 %)
- 1 parcelle présente des symptômes de ramulariose (2 % de feuilles atteintes)

➤ Seine-Maritime (3 parcelles observées)

- 3 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 5 à 28 %)
- 2 parcelles atteignent le second seuil de risque en cercosporiose
- 3 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 1 à 12 %)
- 3 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 25 à 43 %)
- 2 parcelles atteignent le second seuil de risque en rouille
- 2 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 1 à 6 %)

- Le développement des maladies est toujours très différent d'une parcelle à l'autre en fonction des conditions agro-climatiques.
- **Eure** : 66 % des sites ont atteint le second seuil de risque. 56% des sites observés l'ont atteint pour la rouille et 22 % pour la cercosporiose. Il y a peu d'évolution par rapport à la semaine dernière.
- **Seine-Maritime** : tous les sites ont atteint le second seuil de risque pour une ou plusieurs maladies. 75% des sites observés l'ont atteint pour la rouille, 25% pour la cercosporiose et 13 % pour l'oïdium. Il est nécessaire de renforcer la vigilance.

Cartographie des observations du 24 août (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)



Comment lire cette carte ?

- T0** : seuil de risque maladies non atteint
- T1** : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle.

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**